

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.D.E DE HAUTE CORSE

L'an deux mille CINQ, Le DEUX DECEMBRE A 14 H 30

Les clubs et associations du département de Haute Corse, se sont réunis à la Salle Polyvalente de BORGIO Après convocation par courrier dans les délais impartis du Comité Départemental d'Equitation de Haute Corse. (une copie du rapport moral 2005 et projets 2006 ont été expédiés à tous les clubs et associations du Département)

Madame Corinne HOFFMANN préside la séance en sa qualité de Présidente.

La Secrétaire Danielle LOVERINI dépose sur le bureau et met à disposition des clubs et associations la feuille de présence à signer.

SOIT : 3 Clubs présents
1 Club excusé

- L'Ordre du jour principal étant rappelé par la présidente soit :
 - o RAPPORT MORAL 2005 - PROJETS 2006-
 - o COMPTES ARRETES AU 02/12/2005 Sont présentés Par Sébastien Garibaldi Trésorier du CDE.
 - o BUDGET PREVISIONNEL 2006 EST APPROUVE en première lecture.

Le quorum n'étant pas atteint, il est décidé de renouveler l'ASSEMBLÉE GENERALE
En date du 29 DECEMBRE 2005 (comme l'indique les statuts et règlement intérieur de la FFE)

L'an deux mille cinq, Le VINGT NEUF DECEMBRE A 11 H 30

Les clubs et associations du Département de Haute Corse, se sont réunis au siège Social du CDE de Haute Corse à CALENZANA, après convocation par courrier dans les délais impartis du secrétariat du CDE.

Madame Corinne HOFFMANN préside la séance en sa qualité de Présidente.

La secrétaire Danielle LOVERINI dépose sur le bureau et met à disposition des clubs et associations la feuille de présence à signer par ceux-ci.

SOIT : 2 Clubs Présents
1 Club excusé (présent lors de la première AG)
3 Clubs votants par correspondances (votes reçus au secrétariat du CDE par enveloppe cachetée)
Total clubs Exprimés 6
Total Voix exprimées 617 Total des voix FFE sur la Hte Corse 1258
Le quorum n'est pas atteint.

La présidente donne lecture du rapport moral et des projets pour 2005 et fait remarquer que le vote par correspondance marque une volonté de participer à l'AG, quoique encore un peu confus pour les clubs, il sera pris note de cela pour l'année prochaine.

Le trésorier Sébastien GARIBALDI donne lecture, et tient à disposition des clubs et associations présents les comptes Arrêtés au 02/12/2005. Dont deux exemplaires sont signés par la présidente, le trésorier, et le trésorier adjoint.

Ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2006
Et sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

La Présidente et les membres présents délibèrent que cette ASSEMBLEE
GENERALE Clôturera l'exercice 2005.

IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CARENCE, QUI A ETE SIGNE, APRES LECTURE, PAR
LES MEMBRES DU BUREAU.

la Présidente

La secrétaire

C. HOFFMANN

D. LOVERINI